



Le comité de suivi sur les rythmes scolaires s'est tenu le 22 janvier 2014 sous la présidence de Madame Maire.

Madame Maire a fait un nouveau bilan.

Le Recteur a décidé que la commune de Boves reprendra l'organisation de la semaine à 4 jours $\frac{1}{2}$ à la rentrée 2014 pour permettre d'élaborer un nouveau projet.

Madame Maire annonce que les 41 communes engagées n'ont pas fait de remontées particulières, toutefois des recadrages ont été réalisés depuis la rentrée.

Cependant, il se peut que dans certaines écoles, le temps de transition école /TAP pose certaines difficultés, le rôle de chacun n'étant pas bien défini, ce temps de passation reste un moment de flottement au niveau des responsabilités.

Madame Maire assure que l'Education nationale soutiendra tous les enseignants en cas de problème, en revanche, elle rappellera aux maires combien cette transition est délicate et qu'il faut engager une réflexion approfondie sur ce sujet pour clarifier le plus possible la situation de chaque acteur.

- Sur les 353 communes qui entreront dans le dispositif en 2014, 216 ont vu leur projet validé par l'IEN ; 72 vont nécessiter un PEDT pour une ou deux journées plus longues de la semaine.

Les horaires des transports scolaires ne bougeant pas, le découpage 4 x 3/4h limite la possibilité d'un travail construit, certaines communes adoptent donc une organisation où les TAP ont lieu 2 fois par semaine avec une durée d'1h1/2.

Il faut aussi ajouter que la CAF ne verse une subvention que si la durée du TAP est égale ou supérieure à 1 heure.

- 10 communes ont manifesté le souhait d'attendre les élections municipales pour monter un projet.
- 137 communes doivent encore envoyer leur organisation.

Une certaine souplesse a été introduite : les communes pourront rendre leur projet plus tardivement puisque 2 autres dates de CDEN ont été établies : en avril et en juin.

